



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)
DOUZIEME REUNION DU SOUS-GROUPE DE METEOROLOGIE (MET/SG/12)

(Dakar, Senegal, 1 – 5 December 2014)

Point 8 de l'ordre du jour : Examen de la nouvelle structure du plan régional AFI de navigation aérienne (AFI ANP) et élaboration d'un projet de documents à soumettre APIRG pour approbation

**EXAMEN DE LA PARTIE MET DE L'EANP AFI ET
ELABORATION D'UN PROJET DE DOCUMENTS A L'ATTENTION D'APIRG**

(Présenté par le Secrétariat)

RESUME

La présente note de travail présente le travail du Secrétariat dans l'élaboration et le développement des volumes I et II de la partie MET (partie V) de l'AFI eANP selon le modèle approuvé par le Conseil de l'OACI.

Action attendue de la réunion au paragraphe 3.

Références : Rapport e l'APIRG/EO et Douzième Conférence de la navigation aérienne (AN-Conf/12).

1. Introduction

1.1 Le Conseil a décidé, le 26 février 1997 (C-DEC 150/3), que les plans régionaux de navigation aérienne (ANPs) doivent être publiés en deux volumes: un ANP de base avec un document de mise en œuvre des installations et des services. Les ANPs régionaux sont continuellement amendés en fonction des exigences régionales de navigation aérienne et enregistrés sur support imprimé.

1.2 La Douzième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/12) a approuvé la Recommandation 6/1 [*Cadre de performance régional – méthodes et outils de planification*] concernant l'alignement des plans de navigation aérienne (ANPs) régionaux sur la quatrième édition du *Plan mondial de navigation aérienne (GANP)* (Doc 9750) en vue de :

- a) Finaliser l'alignement des plans de navigation aérienne régionaux sur la quatrième édition du *Plan mondial de navigation aérienne* d'ici mai 2014 ;
- b) Se focaliser sur la mise en œuvre des Modules du Bloc 0 du système de mise à niveau par bloc de l'aviation sur la base des besoins opérationnels, reconnaissant que ces modules sont prêts à être déployés ;
- c) Utiliser les plans de navigation aérienne régionaux électroniques comme premier outil d'aide à la mise en œuvre du cadre de planification régionale convenu pour les services et les installations de la navigation aérienne ;
- d) Associer le personnel réglementaire et du secteur à tous les stades de la planification et de la mise en œuvre des modules de mise à niveau par blocs du système de l'aviation ;

- e) Elaborer des plans d'action levant les obstacles identifiés à la modernisation de la gestion du trafic aérien dans le cadre des activités de planification et de mise en œuvre de la mise à niveau par blocs du système de l'aviation ;

1.3 Le Secrétariat de l'OACI a ensuite créé un groupe de travail ad hoc (eANP WG), composé d'un représentant de chaque Bureau régional et du Siège de l'OACI, chargé de formuler des propositions de changement des ANPs régionaux, notamment le développement d'une nouvelle structure, d'un nouveau format et d'un nouveau contenu de l'ANP.

1.4 L'eANP WG a examiné les limites des ANPs régionaux actuels et convenu qu'ils pourraient être actualisés et approuvés sur la base des nouveaux développements de la navigation aérienne, notamment le résultat de la conférence AN-Conf/12 et le GANP révisé.

1.5 L'eANP/WG a élaboré un modèle d'ANP en trois volumes au lieu de deux. L'eANP a été examiné par l'ANC en mai 2014 et approuvé par le Conseil lors de sa Session 202 en juin 2014. Le Conseil a entériné le plan d'action suivant.

Volume de	Activité/Tâche de l'eANP	Responsable	Date d'achèvem
Vol I, II & III	Population de l'eANP ayant des données actuellement	Bureaux régionaux	Septembre 2014
Vol I, II & III	Accord sur le contenu de l'eANP	Groupes régionaux de	Mi-2015
Vol I	Approbation du Volume I des eANPs	Bureaux	Fin 2015
Vol II	Approbation du Volume I des eANPs par accord régional impliquant	Bureaux régionaux/PIRGs	Fin 2015
Vol III	Elaboration et approbation de la Partie II dans le cadre des responsabilités des PIRG Inclusion du Volume III sur la plateforme Web	Bureaux régionaux/PIRGs/ANB	Fin 2015
Amendements conséquents	Amendements des documents existants de l'OACI relatifs aux ANPs dans un souci d'harmonisation, notamment le Manuel des Bureaux régionaux, et l'examen de l'applicabilité de la Méthode uniforme d'identification, l'évaluation et les rapports sur les carences de la navigation aérienne au nouvel ANP	ANB	Mi-2015

2. Discussions

2.1 Sur la base du plan de travail et du modèle entérinés par le Conseil, le Secrétariat à élaboré et étoffé la partie « Météorologie » (Partie V) du modèle pour la région AFI ainsi qu'il suit:

- i) VOLUME I DE BASE pour la région FI
 - a. Texte (en Appendice A)
 - b. Tableau MET I-1, **Observatoires volcanologiques des Etats** (en Appendice B)
- ii) VOLUME II, Partie METEOROLOGIE pour la région AFI
 - a. Texte (en Appendice C)
 - b. Tableau MET II-1, **Veille Météorologique d'Aérodrome** (en Appendice D)
 - c. Tableau MET II-2, **Centre Météorologique d'Aérodrome** (en Appendice E)
 - d. Table MET II-3, **Diffusions VOLMET** (en Appendice F)

- e. Table MET II-4, **Echange de renseignements météorologiques en saison de pèlerinage** (en Appendice G)

2.2 A cet égard, la réunion MET/SG pourrait formuler le projet de décision suivant:

Projet de Conclusion 12/XX : Contenu de la partie MET du Nouvel AFI eANP

Il est conclu que les informations contenues aux Appendices A, B, C, D, E, F et G, sont entérinées en tant que contenu des Volumes I et II et de la Partie V (MET) de l'eANP de la région AFI et qu'elles soient mises en œuvre par les Etats.

2.3 La réunion est informée que le modèle du Volume III est en cours d'élaboration. A cet égard, la réunion pourrait formuler le projet de décision suivant :

Projet de Décision 12/XX : Préparation du Volume III de la partie MET de l'eANP de la région AFI

Il est conclu que le Secrétariat achève d'étoffer le Volume III, Partie V (MET) de l'eANP de la région AFI avant la réunion APIRG/21 dès que ce modèle aura été développé.

3 Suite à donner par la Réunion

3.1 La réunion MET/SG est invitée à :

- a) prendre note des informations contenues dans le présent document ;
- b) prendre une décision sur le projet de Décision et de Conclusion proposés à l'examen du Sous-groupe.

APPENDICES :

Appendice A – VOLUME I DE BASE DE L'AFI - Texte

Appendice B – VOLUME I DE BASE DE L'AFI - Tableau MET-I-1 (Observatoires volcanologiques des Etats)

Appendice C – VOLUME II MET DE L'AFI - Texte

Appendice D – VOLUME II MET DE L'AFI - Tableau MET II-1 (Bureaux de veille météorologique)

Appendice E – VOLUME II MET DE L'AFI - Tableau MET II-2 (Bureaux météorologiques d'aérodrome)

Appendice F - VOLUME II MET DE L'AFI - Tableau MET II-3 (Diffusions VOLMET)

Appendice G - VOLUME II MET DE L'AFI - Tableau MET II-4 (Echange de renseignements météorologiques en saison de pèlerinage)